

Formation Tronc Commun : Création-Reprise d'entreprise

Programme Régional de Formation – Plan Régional d'Appui à la Transmission d'Entreprise

Finalité de la formation :

Soutenir et faciliter la reprise et la création d'entreprise en Gironde.

Objectifs de la formation :

- Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à la gestion d'une entreprise,
- Se former à la réalisation d'études préalables à la création ou à la reprise d'entreprise pour donner de la crédibilité au projet facilitant ainsi son financement
- Garantir une meilleure pérennité des entreprises par la formation et l'information des futurs dirigeants

Quel intérêt y a-t-il à suivre cette formation ?

- Sensibiliser le porteur de projet à la psychologie et à la démarche Entrepreneuriale
- Faire mûrir théoriquement et opérationnellement les projets des participants
- Acquérir de l'assurance, de la confiance
- Acquérir des « savoirs faire » pour gérer une entreprise
- Acquérir un « savoir être » pour piloter une entreprise
- Comprendre et savoir les fonctions Ressources Humaines dans l'entreprise
- Echanger sur son projet et s'enrichir des idées des autres

Organisation pédagogique de la formation :

Cette formation modulaire, en **entrée sortie permanente**, alterne des phases de cours théoriques, d'exercices, d'ateliers d'application pratique à son projet, des temps de travail en autonomie, d'interventions de professionnels et d'anciens stagiaires (témoignages) et de phases de contrôle des acquis (tests). Elle propose aussi **des modalités de formation à distance** (nous consulter).

Elle réunit un groupe d'une **douzaine de stagiaires**. Elle est organisée sur un rythme de **28 heures hebdomadaires** sur 4 jours.

Chaque stagiaire construit un **parcours personnalisé** en fonction de la maturité de son projet et de ses besoins. Chaque séquence puis chaque module fait l'objet d'une **évaluation** et d'une **validation** des acquis (test et atelier). Le parcours complet fait l'objet d'une **évaluation finale** devant un jury et est validé par une **attestation de formation**. Chaque stagiaire a un formateur référent qui l'accompagne dans l'application pratique de la formation.

Contenu pédagogique de la formation (4 modules composés de séquences autonomes) :

Approche Commerciale : Réaliser son étude de marché (étude documentaire, clientèle, concurrence, zone d'implantation, fournisseurs) – Définir sa politique commerciale (positionnement, produits, prix, communication, distribution)

Approche Réglementaire : Droit des TPE (formes juridiques, conséquences patrimoniales de la création ou reprise, les baux, les contrats commerciaux) – Fiscalité des TPE (connaître les grands principes de la fiscalité, les conséquences, les différents impôts et taxes) – Statut Social des Entrepreneurs (régimes, couverture ...) et les Assurances de l'entreprise (obligations, recommandations) – Les actes juridiques et les conséquences fiscales de la reprise

Approche Financière : Arithmétique commerciale et initiation à la comptabilité – Analyse financière – Construire un compte de résultat, un plan de financement et un plan de trésorerie prévisionnels – Evaluer l'entreprise

Approche Managériale : Entrepreneuriat et stratégie - Construire son plan d'affaires – Préparer et planifier son démarrage d'activité – L'embauche et le recrutement de salariés – La fonction RH du Dirigeant – Savoir présenter son projet

Public visé :

Salariés repreneurs, Demandeurs d'Emploi, Travailleurs handicapés en reclassement, ayant un projet de création reprise d'entreprise en Aquitaine.

Conditions d'accès à la formation :

- Avoir un projet de reprise ou de création crédible
- Bénéficier d'une prescription
- Avoir formalisé un dossier de présentation de son projet entrepreneurial
- Obtenir l'accord du Comité Départemental de Pilotage et de Sélection
- Etre disponible pour suivre la formation et s'impliquer dans la préparation de son projet

Processus de détermination des parcours de formation :

1. Orientation vers un prescripteur PRATE (CIBC33, Pôle Emploi, Mission Locale, CAP'EMPLOI ...)
2. Etablissement d'une fiche de prescription (à remettre à Socrate Conseil)
3. Dépôt de la candidature auprès de SOCRATE CONSEIL (dossier projet entrepreneurial)
4. Convocation à un entretien individuel avec un formateur SOCRATE CONSEIL
5. Présentation de la candidature au Comité de Sélection
6. Liste des stagiaires retenus établie et diffusée aux candidats et prescripteurs

Responsable Pédagogique de la formation : Olivier SALLÉ - Tél : 05.57.51.77.64

Référent administratif de la formation : Sandrine PETIT - Tél : 05.57.51.77.64

Lieux de déroulement des formations : MERIGNAC, LIBOURNE, CENON, LA TESTE

Dates de démarrage des formations :

Dates de démarrage*	Lieux	Durées
01/06/2010	LIBOURNE	14 h à 252 h
15/06/2010	MERIGNAC	14 h à 252 h
09/09/2010	CENON	14 h à 252 h
05/10/2010	LA TESTE DU BUCH	14 h à 252 h
21/06/2010	A distances et cours du soir sur Cenon	Session à destination des salariés

** les dates proposées sont susceptibles d'ajustement au regard du nombre de candidats*

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

SOCRATE CONSEIL

Les berges de l'Isle – 189 avenue Foch – 33500 LIBOURNE

Tél. : 05 57 51 77 64 – Fax : 05 57 74 03 02 – Mail : prate@socrateconseil.fr